

Diversifier les peuplements avec des feuillus à croissance rapide

Exemples avec noyers, merisier, érables, chêne rouge

18h – salle et terrain

6-8 juin 2023 (2,5 j.)

Alsace

par Alban DEPAIX¹, Bruno VUIDEL¹, Maren BAUMEISTER²,
Gilles POULAIN³

¹ ONF, ² CNPF Grand Est, ³ CNPF des Hauts-de-France-Normandie

625 € net de taxes

Public : conseillers (CNPF...), gestionnaires (ONF, coopératives, indépendants...), bureaux d'études, propriétaires.

12 participants maximum

Ce stage s'adresse à ceux qui s'interrogent sur la façon d'installer et/ou d'éduquer des feuillus à croissance rapide, dans une logique de diversification.

Des visites et des analyses de cas concrets illustreront différentes situations. Elles fourniront des éléments utiles pour comprendre les dynamiques à l'œuvre et ainsi orienter la gestion des peuplements.

Objectifs pédagogiques :

- Différencier les exigences stationnelles et le comportement des essences (noyers, merisier, érables, chêne rouge)
- Créer les conditions favorables de croissance et de développement pour ces essences
- Mettre en oeuvre une sylviculture adaptée pour produire du bois de haute qualité
- Disposer d'un aperçu des qualités et des marchés du bois pour ces essences.

Méthodes :

- Présentation et analyse de cas concrets en forêt publique et privée
- Exercices de diagnostic et propositions de modalités de gestion
- Discussions, analyse des opérations réalisées et de celles à prévoir.

Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain.

Compétences visées

- Elaborer un itinéraire technique
- Réaliser les travaux sylvicoles adaptés
- Gérer le mélange d'essences
- Savoir valoriser des arbres de (haute) qualité

Prérequis :

Maîtriser les notions de traitements sylvicoles, surface terrière ; savoir décrire un peuplement.

L'IDF, le service R&D du CNPF

L'Institut pour le Développement Forestier, service Recherche & Développement du CNPF, est qualifié au titre des instituts techniques agricoles.

Ses principaux axes de travail sont : l'adaptation des forêts au changement climatique, les sylvicultures, les stations forestières, les diagnostics sylvo-climatiques grâce aux récents outils développés, l'architecture des arbres, la biodiversité taxonomique ordinaire, les risques (liés au réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique, la santé des forêts), le matériel végétal, l'économie avec la valorisation du bois et des biens et services rendus par la forêt (la séquestration du carbone, le maintien ou l'amélioration de la biodiversité de l'écosystème, la préservation de l'eau...) et les sciences sociales. Les actions de recherche et de développement appliqués sont transférées aux gestionnaires et propriétaires forestiers grâce à des outils pratiques, validés scientifiquement.

La formation

L'IDF, avec son service Formation continue, est l'acteur incontournable dans la formation professionnelle continue, reconnu dans les milieux de la forêt et de l'arbre, depuis de nombreuses années.

Depuis 1976, il s'appuie sur son équipe d'ingénieurs et de techniciens aux compétences reconnues, ainsi que sur son large réseau d'experts, en particulier du CRPF, afin de :

- vous permettre d'acquérir ou de perfectionner vos compétences techniques, afin de maîtriser les méthodes ou outils de travail : diagnostics, nouvelles démarches, ainsi que les risques et les coûts,
- vous dispenser une vingtaine de stages sur des thématiques utiles, actuelles ou innovantes,
- organiser des stages sur mesure, adaptés à vos besoins ou demandes, par nos meilleurs experts.

Le service Formation de l'IDF est certifié pour son action de formation au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences professionnelles Qualiopi. *

Les thèmes de formation

- Gestion et sylviculture ;
- Diagnostic ;
- Droit, fiscalité, économie ;
- Faune, flore, biodiversité ;
- Outils et méthodes ;
- L'arbre.

Plus d'informations

Renseignements et inscriptions :

idf-formation@cnpf.fr

07 65 18 88 23

Rubrique « Se former, s'informer » sur

www.cnpf.fr



* Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40506 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Siret : 180 092 355 00452 - N° TVA intercommunautaire : FR 75 180 092 355



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Qui sommes nous ?

Institut pour
le Développement Forestier

Centre National de
la Propriété Forestière

